

Autoévaluation du Conseil d'administration 2014

Le questionnaire d'autoévaluation du Conseil d'administration vise à donner aux administrateurs l'occasion d'examiner le fonctionnement du Conseil et de proposer des améliorations.

Veillez retourner le présent questionnaire au Secrétariat général par courriel à tranquillo.marrocco@cbc.ca, par télécopieur ou par la poste avant le 28 février 2014.

Tranquillo Marrocco
CBC/Radio-Canada
C. P. 3220, succursale C
181, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1P 1K9
Télécopieur : 613-288-6179

Le questionnaire est divisé en plusieurs parties :

- A. Fonctionnement du Conseil
- B. Efficacité du Conseil
- C. Comités du Conseil
- D. Président du Conseil
- E. Administrateurs

Veillez répondre à chaque énoncé en encerclant la réponse qui correspond **le mieux** à votre opinion à l'aide de l'échelle suivante :

Fortement en désaccord	En désaccord	Peut-être/ incertain	D'accord	Tout à fait d'accord
1	2	3	4	5

Les administrateurs sont fortement encouragés à apporter leurs commentaires dans l'espace prévu à la fin de chaque partie.

Un rapport sommaire accompagné de recommandations pertinentes sera préparé et soumis au président du Conseil ainsi qu'au Comité de la gouvernance qui en prendra connaissance avant de le présenter à l'ensemble du Conseil pour discussion.

Le président du Conseil rencontrera individuellement chacun des membres du Conseil pour discuter de son autoévaluation (partie E).

A. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Fortement en désaccord En désaccord Peut-être/incertain D'accord Tout à fait d'accord

1. La fréquence et la durée des réunions du Conseil sont adéquates.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

2. Le lieu des réunions du Conseil est bien choisi (villes et établissements).

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

3. Les documents préparés pour les réunions du Conseil sont remis à temps, et ils sont satisfaisants sur le plan de la qualité et du détail.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

4. Les débats et les discussions auxquelles se livrent les membres du Conseil se déroulent dans un cadre favorisant la franchise et l'ouverture ainsi que l'échange d'idées.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

5. Le Conseil conclut ses discussions en prenant des mesures et des décisions appropriées.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

6. Le Conseil et le président-directeur général ont une relation franche et constructive.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

7. La direction est suffisamment réceptive aux questions soulevées par le Conseil, elle communique avec le Conseil de façon ouverte et franche, et elle le fait en temps opportun.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

8. La fréquence et la durée des séances à huis clos (sans la direction ou sans le président-directeur général) sont adéquates, et ces séances se déroulent dans un cadre approprié pour discuter de questions sensibles.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

9. Le programme d'orientation des nouveaux administrateurs et le programme de perfectionnement continu des administrateurs sont satisfaisants.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

10. Le partage des pouvoirs et des responsabilités entre le Conseil, le président du Conseil, le président-directeur général et les comités du Conseil est clairement énoncé par écrit dans le mandat.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

A. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL	Fortement en désaccord	En désaccord	Peut-être/ incertain	D'accord	Tout à fait d'accord
11. Le Conseil met en œuvre des plans pour résoudre les problèmes relevés dans le cadre du processus d'autoévaluation du Conseil.	1	2	3	4	5
12. Un processus efficace existe pour identifier et traiter des conflits d'intérêts possibles des administrateurs.	1	2	3	4	5
13. Le Conseil peut facilement s'adresser à la direction et, au besoin, obtenir un avis indépendant.	1	2	3	4	5
14. Le Portail du Conseil est accessible et facile à utiliser.	1	2	3	4	5

Commentaires additionnels :

B. EFFICACITÉ DU CONSEIL

Fortement
en
désaccord

En
désac-
cord

Peut-
être/
incertain

D'ac-
cord

Tout à fait
d'accord

1. Le Conseil s'acquitte bien de ses responsabilités dans les domaines suivants :

(a) déléguer au président-directeur général la gestion des affaires, des activités et de tout autre dossier touchant la Société, tout en le guidant et en exerçant une certaine surveillance;

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

(b) s'assurer que tous les grands facteurs influant sur les affaires et les dossiers de la Société sont pris en considération;

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

(c) examiner périodiquement les objectifs d'intérêt public de la Société et le mandat qui lui a été imposé par la Loi et, au besoin, formuler des recommandations au gouvernement;

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

(d) fixer l'orientation stratégique de la Société et approuver chaque année le plan d'entreprise et les plans de gestion, conformément à l'orientation stratégique fixée;

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

(e) surveiller et évaluer le rendement de la Société en fonction du plan stratégique, du plan d'entreprise et des plans de gestion;

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

(f) approuver toutes les politiques importantes qui régissent la Société, et s'assurer de leur respect;

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

(g) fixer les objectifs du président-directeur général et évaluer son rendement d'après ces objectifs;

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

(h) voir à ce qu'il existe des plans de relève et de perfectionnement pour les membres de la direction;

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

(i) réactualiser constamment le profil des administrateurs pour que le Conseil maintienne le niveau de connaissances, de compétences et d'expérience souhaité, et transmettre au gouvernement les besoins à cet égard ainsi que le nom des candidats proposés pour les nominations à venir;

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

(j) s'assurer de l'efficacité des documents, des processus et des pratiques de la Société en matière de gouvernance;

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

B. EFFICACITÉ DU CONSEIL

Fortement en désaccord	En désaccord	Peut-être/incertain	D'accord	Tout à fait d'accord
------------------------	--------------	---------------------	----------	----------------------

(k) s'assurer que les risques que prend la Société sont bien gérés;

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

(l) approuver les budgets et le plan financier de la Société, surveiller sa situation financière et produire des rapports en conséquence;

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

(m) veiller à l'intégrité des systèmes de gestion et de contrôle interne de la Société;

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

(n) veiller à ce que la Société communique de manière efficace avec le Parlement, les parties intéressées et le public.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

2. Le processus de planification stratégique actuel donne de bons résultats et permet aux administrateurs d'exprimer leurs points de vue et d'approuver les plans établis.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

3. Sur une échelle de 1 à 10, veuillez évaluer en fonction de vos propres critères le rendement global offert par le Conseil au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Rendement inacceptable 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Rendement exceptionnel

4. Que pourrait faire le Conseil pour améliorer son efficacité au cours des douze prochains mois?

Commentaires additionnels :

C. COMITÉS DU CONSEIL

Fortement en désaccord	En désaccord	Peut-être/ incertain	D'accord	Tout à fait d'accord
------------------------	--------------	----------------------	----------	----------------------

1. De par leur nombre et leur nature, les divers comités aident bien le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

2. Comité de vérification

- (a) Le mandat et la composition du Comité de vérification sont adéquats.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

- (b) Le Comité de vérification s'acquitte de son mandat avec efficacité.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

- (c) Le président du Comité de vérification présente des rapports satisfaisants au Conseil et communique bien avec lui.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

3. Comité des ressources humaines et de la gouvernance

- (a) Le mandat et la composition du Comité des ressources humaines et de la gouvernance sont adéquats.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

- (b) Le Comité des ressources humaines et de la gouvernance s'acquitte de son mandat avec efficacité.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

- (c) Le président du Comité des ressources humaines et de la gouvernance présente des rapports satisfaisants au Conseil et communique bien avec lui.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

4. Comité de la planification stratégique

- (a) Le mandat et la composition du Comité de la planification stratégique sont adéquats.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

- (b) Le Comité de la planification stratégique s'acquitte de son mandat avec efficacité.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

- (c) Le président du Comité de la planification stratégique présente des rapports satisfaisants au Conseil et communique bien avec lui.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

C. COMITÉS DU CONSEIL

Fortement
en
désaccord

En
désac-
cord

Peut-
être/
incertain

D'ac-
cord

Tout à
fait
d'accord

5. Comité des infrastructures

(a) Le mandat et la composition du Comité des infrastructures sont adéquats.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

(b) Le Comité des infrastructures s'acquitte de son mandat avec efficacité.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

(c) Le président du Comité des infrastructures présente des rapports satisfaisants au Conseil et communique bien avec lui.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Commentaires additionnels :

D. PRÉSIDENT DU CONSEIL

Fortement
en
désaccord

En
désac-
cord

Peut-
être/
incertain

D'ac-
cord

Tout à
fait
d'accord

1. Le président du Conseil veille à ce que les membres du Conseil soient informés des principales préoccupations de la direction.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

2. Le président du Conseil s'acquitte avec efficacité de son rôle de leader pour guider les membres du Conseil et le Conseil dans son ensemble.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

3. Le président du Conseil dirige avec efficacité les activités et les affaires du Conseil.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

4. Le président du Conseil s'assure que les réunions du Conseil et des comités se déroulent de manière efficace et centrée.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

5. Le président du Conseil entretient des relations adéquates et efficaces avec le Parlement, les parties intéressées et le public.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Commentaires additionnels :

E. ADMINISTRATEURS

Fortement
en
désaccord

En
désac-
cord

Peut-
être/
incertain

D'ac-
cord

Tout à
fait
d'accord

Connaissance et expérience

- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. J'ai une bonne compréhension du mandat, du plan stratégique et des principaux enjeux de CBC/Radio-Canada. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 2. J'ai une bonne compréhension du secteur de la radiodiffusion et de la concurrence à laquelle CBC/Radio-Canada doit faire face. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 3. Je connais les lois et les règlements administratifs qui régissent le rôle de CBC/Radio-Canada à titre de société d'État. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 4. Je crois qu'avec mes connaissances, mes compétences et mon expertise, je peux apporter une contribution utile au Conseil. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 5. Avec mes connaissances en finances, je suis en mesure de comprendre l'information financière qui concerne la Société. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

Compréhension du rôle et des responsabilités

- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 6. Je comprends bien ce qu'on attend de moi à titre d'administrateur. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 7. Je comprends bien où s'arrête mon rôle d'administrateur, et où commence celui du président-directeur général. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 8. Je respecte le caractère confidentiel des renseignements d'ordre opérationnel et stratégique qui touchent la Société, ainsi que de toutes les délibérations et décisions du Conseil. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 9. J'appuie les décisions du Conseil, même si je ne suis pas d'accord. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 10. J'ai une bonne compréhension du code de conduite et des lignes directrices sur les conflits d'intérêts à l'intention des administrateurs, et je fais mon possible pour m'y conformer. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

E. ADMINISTRATEURS

Fortement en désaccord	En désaccord	Peut-être/incertain	D'accord	Tout à fait d'accord
------------------------	--------------	---------------------	----------	----------------------

Participation

11. Les autres membres du Conseil m'encouragent à exprimer mon point de vue/opinion aux réunions du Conseil.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

12. J'encourage les autres membres du Conseil à exprimer leur point de vue/opinion aux réunions du Conseil.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

13. J'ai une bonne connaissance des responsabilités de l'équipe de direction de CBC/Radio-Canada, et j'ai la possibilité de consulter le président du Conseil, le président-directeur général ou les autres membres de l'équipe de la haute direction, au besoin.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

14. Je suis assidu aux réunions.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

15. Je consacre assez de temps et d'énergie pour m'acquitter de mes responsabilités à titre d'administrateur de CBC/Radio-Canada.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

16. Je me tiens informé des enjeux qui concernent la mission de CBC/Radio-Canada et j'apporte des éléments d'information au Conseil à ce sujet.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

17. Je fais la promotion de CBC/Radio-Canada au sein de la communauté et auprès des parties intéressées dès que j'en ai l'occasion.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Indépendance/efficacité

18. Je donne mon opinion aux réunions lorsque je ne suis pas du même avis que la majorité.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

19. Je lis les procès-verbaux, les rapports et les autres documents pertinents avant les réunions du Conseil.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

20. Je pose des questions et je demande des compléments d'information, au besoin.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

21. Je suis satisfait de mon rendement au sein des comités du Conseil dont je suis membre.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

E. ADMINISTRATEURS

Fortement en désaccord	En désaccord	Peut-être/incertain	D'accord	Tout à fait d'accord
------------------------	--------------	---------------------	----------	----------------------

22. Je pose toutes les questions importantes qui concernent les dossiers du Conseil, que ce soit pendant les réunions ordinaires ou pendant les séances à huis clos.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

23. J'apporte une contribution positive pour aider le Conseil à trouver un terrain d'entente lorsque les opinions divergent.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

24. Mes valeurs et mon sens éthique cadrent avec ceux du Conseil et de la Société.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

25. Je suis satisfait de mon rendement à titre de membre du Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada.

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

26. Sur une échelle de 1 à 10, veuillez évaluer en fonction de vos propres critères le rendement global offert par le Conseil au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Rendement inacceptable 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Rendement exceptionnel

Commentaires additionnels :